

BREVET MUSICAL DÉPARTEMENTAL 2021

PLANNING DE MISE EN OEUVRE

Novembre 2020	Communication des morceaux imposés 2 nd cycle, des chants imposés 1 ^{er} cycle, des morceaux de flûte à bec soprano 1 ^{er} cycle et des morceaux de saxophone 1 ^{er} cycle
Du 10 décembre 2020 au 12 mars 2021	Inscription en ligne des candidats par les écoles de musique
Vendredi 12 mars 2021	Date limite des inscriptions en ligne
Semaine 14 (lundi 6 avril 2021)	Communication des morceaux imposés 1 ^{er} cycle
Semaine 19 (lundi 10 mai 2021)	<ul style="list-style-type: none">➤ Envoi des convocations individuelles aux candidats➤ Communication du morceau imposé 2nd cycle tiré au sort pour les instruments suivants : trombone, trompette, mandoline
Semaine 20 (lundi 17 mai 2021)	Envoi d'un récapitulatif des convocations aux écoles
Samedi 29 mai 2021	<ul style="list-style-type: none">➤ Épreuves écrites de formation musicale 1^e et 2nd cycles (matin)➤ Épreuve théorique de musiques actuelles
Dimanche 30 mai 2021	<ul style="list-style-type: none">➤ Répétitions des disciplines instrumentales : alto, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, saxophone, trombone, trompette, violon, violoncelle
Samedi 5 juin 2021	<ul style="list-style-type: none">➤ Épreuves orales de formation musicale 1^e et 2nd cycles➤ Épreuves instrumentales 2nd cycle (en option)
Dimanche 6 juin 2021	<ul style="list-style-type: none">➤ Épreuves instrumentales➤ Épreuve de Musiques Actuelles
Date à confirmer	Remise des diplômes aux lauréats d'un Brevet au Conseil départemental

**Direction des Arts Vivants et
Visuels – Conseil départemental de la Haute-Garonne**
7 rue Jules Chalande – 31000 Toulouse - 05 34 45 58 30 – contact.dav@cd31.fr

